

FEDERAL INDICIEL JAPON OPCVM

RAPPORT ANNUEL
28/06/2024

Sommaire

Pages

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	15
3. Rapport de gestion	16
4. Informations réglementaires	17
5. Certification du Commissaire aux Comptes	28
6. Comptes de l'exercice	34

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Federal Indiciel Japon (P)

Code ISIN : FR0000987968

Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/10/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification Actions internationales éligible au PEA (Plan d'Épargne en Actions).

Durée : La date de création du produit est le 17/09/2002, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : Son objectif est de répliquer, sur la durée de placement recommandée, la même performance que l'indice Nikkeï 225 Net Total Return, dividendes réinvestis, à la hausse comme à la baisse, en s'exposant soit directement soit synthétiquement aux valeurs japonaises, dans la limite d'un écart de suivi de 2 %, tout en respectant les règles d'éligibilité au PEA.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La stratégie d'investissement consiste à être investi, en permanence, à hauteur de 75% minimum en actions, titres et valeurs assimilées des marchés réglementées ou de gré à gré de la Communauté Européenne, afin d'être éligible au PEA.

Le fonds peut être également investi à hauteur de 25% maximum en actions et titres non éligibles au PEA et notamment directement dans des titres composant l'indice de référence. L'investissement global sera limité à 110 % de l'actif.

Afin d'exposer l'OPCVM aux risques du marché de l'indice de référence, le fonds intervient régulièrement sur des instruments dérivés ou des titres intégrant des dérivés, en vue :

- d'exposer le portefeuille aux risques liés aux actions, aux titres et valeurs mobilières assimilés de l'indicateur de référence. Cette exposition est réalisée à travers l'échange de performance des actions, titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne contre une performance liée soit à l'indice de référence soit à une ou plusieurs valeurs comprises dans celui-ci.

- et/ou de couvrir le portefeuille contre les risques liés aux actions, aux titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne.

Le fonds est exposé aux actions japonaises ainsi qu'à la devise japonaise jusqu'à 110% maximum de l'actif net.

- Indice de référence : Nikkeï 225 Net Total Return, exprimé en Euro. Cet indice évolue comme la performance dividendes réinvestis des 225 premières valeurs du Tokyo Stock Exchange.

Investisseurs de détail visés : Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Durée de placement recommandée : 5 ans.

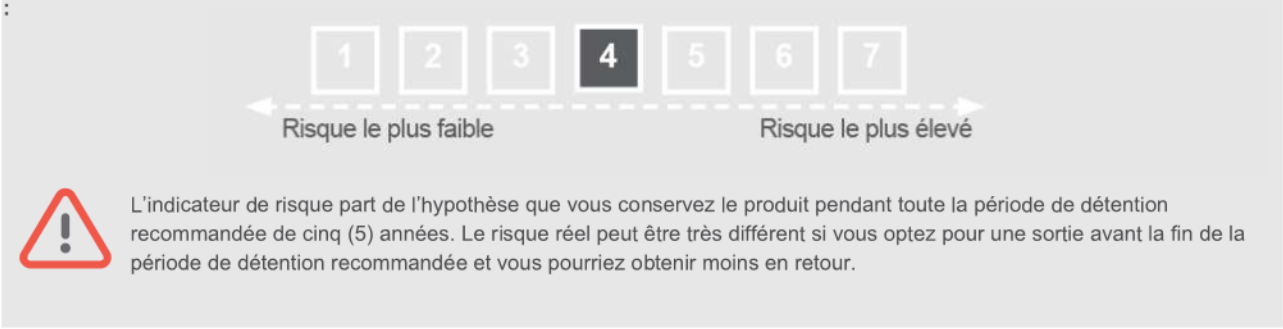
Fonds de capitalisation et/ou de distribution des revenus. Les demandes de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank (pour les parts au porteur) ou de Federal Finance Gestion (pour les parts au nominatif pur) tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement. Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
 - Risque de contrepartie : risque de non respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement 10 000 euros

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 634,84 €	1 734,58 €
	Rendement annuel moyen	-63,65%	-29,56%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 991,22 €	8 677,76 €
	Rendement annuel moyen	-20,09%	-2,80%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 406,04 €	14 238,11 €
	Rendement annuel moyen	4,06%	7,32%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 576,09 €	19 040,67 €
	Rendement annuel moyen	55,76%	13,75%

*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

- Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2021 et de 09/2023.
- Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2016 et de 12/2021.
- Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2016 et de 02/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	436,48 €	1 147,69 €
Incidence des coûts annuels**	4,36%	2,20% chaque année

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,52% avant déduction des coûts et de 7,32% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	97,19 €
Coûts de transaction	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	39,28 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_52321/federal-indiciel-japon.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 10 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit. Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org/rubrique> : Le Médiateur. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/10/2023 Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an. Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Federal Indiciel Japon (H)

Code ISIN : FR0013264249

Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/10/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification Actions internationales éligible au PEA (Plan d'Épargne en Actions).

Durée : La date de création du produit est le 29/06/2017, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : Son objectif est de répliquer, sur la durée de placement recommandée, la même performance que l'indice Nikkeï 225 Net Total Return, dividendes réinvestis, à la hausse comme à la baisse, en s'exposant soit directement soit synthétiquement aux valeurs japonaises, dans la limite d'un écart de suivi de 2 %, tout en respectant les règles d'éligibilité au PEA.

La stratégie d'investissement consiste à être investi, en permanence, à hauteur de 75% minimum en actions, titres et valeurs assimilées des marchés réglementées ou de gré à gré de la Communauté Européenne, afin d'être éligible au PEA.

Le fonds peut être également investi à hauteur de 25% maximum en actions et titres non éligibles au PEA et notamment directement dans des titres composant l'indice de référence. L'investissement global sera limité à 110 % de l'actif.

Afin d'exposer l'OPCVM aux risques du marché de l'indice de référence, le fonds intervient régulièrement sur des instruments dérivés ou des titres intégrant des dérivés, en vue :

- d'exposer le portefeuille aux risques liés aux actions, aux titres et valeurs mobilières assimilés de l'indice de référence. Cette exposition est réalisée à travers l'échange de performance des actions, titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne contre une performance liée soit à l'indice de référence soit à une ou plusieurs valeurs comprises dans celui-ci.

- et/ou de couvrir le portefeuille contre les risques liés aux actions, aux titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne.

Le fonds est exposé uniquement à l'indice de référence, la part H étant couverte contre le risque de change.

- Indice de référence : Nikkeï 225 Net Total Return, exprimé en Euro. Cet indice évolue comme la performance dividendes réinvestis des 225 premières valeurs du Tokyo Stock Exchange

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Fonds de capitalisation et/ou de distribution des revenus. Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement. La souscription de la part H est destinée à tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes physique. La part H pourra aussi servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de comptes. Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : risque de non respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 341,69 €	1 740,65 €
	Rendement annuel moyen	-66,58%	-29,51%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 686,07 €	8 321,63 €
	Rendement annuel moyen	-23,14%	-3,61%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 509,92 €	13 812,88 €
	Rendement annuel moyen	5,10%	6,67%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	17 086,62 €	18 208,59 €
	Rendement annuel moyen	70,87%	12,73%

*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 05/2018 et de 05/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 10/2013 et de 10/2018.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	462,18 €	1 301,29 €
Incidence des coûts annuels**	4,62%	2,48% chaque année

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,15% avant déduction des coûts et de 6,67% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	116,69 €
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	45,49 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_52324/federal-indiciel-japon-h.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit. Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org/rubrique> : Le Médiateur. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/10/2023 Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an. Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Federal Indiciel Japon (GP)

Code ISIN : FR0013264231

Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/10/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

soumis au droit français.

Classification Actions internationales éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions).

Durée : La date de création du produit est le 06/07/2017, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : son objectif est de répliquer, sur la durée de placement recommandée, la même performance que l'indice Nikkei 225 Net Total Return, dividendes réinvestis, à la hausse comme à la baisse, en s'exposant soit directement soit synthétiquement aux valeurs japonaises, dans la limite d'un écart de suivi de 2 %, tout en respectant les règles d'éligibilité au PEA.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La stratégie d'investissement consiste à être investi, en permanence, à hauteur de 75% minimum en actions, titres et valeurs assimilées des marchés réglementés ou de gré à gré de la Communauté Européenne, afin d'être éligible au PEA.

Le fonds peut être également investi à hauteur de 25% maximum en actions et titres non éligibles au PEA et notamment directement dans des titres composant l'indice de référence. L'investissement global sera limité à 110 % de l'actif.

Afin d'exposer l'OPCVM aux risques du marché de l'indice de référence, le fonds intervient régulièrement sur des instruments dérivés ou des titres intégrant des dérivés, en vue :

- d'exposer le portefeuille aux risques liés aux actions, aux titres et valeurs mobilières assimilés de l'indice de référence. Cette exposition est réalisée à travers l'échange de performance des actions, titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne contre une performance liée soit à l'indice de référence soit à une ou plusieurs valeurs comprises dans celui-ci.

- et/ou de couvrir le portefeuille contre les risques liés aux actions, aux titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne.

Le fonds est exposé aux actions japonaises ainsi qu'à la devise japonaise jusqu'à 110 % maximum de l'actif net.

- Indice de référence : Nikkei 225 Net Total Return, exprimé en Euro. Cet indice évolue comme la performance dividendes réinvestis des 225 premières valeurs du Tokyo Stock Exchange.

Son objectif est de répliquer, sur la durée de placement recommandée, la même performance que l'indice Nikkei 225 Net Total Return, dividendes réinvestis, à la hausse comme à la baisse, en s'exposant soit directement soit synthétiquement aux valeurs japonaises, dans la limite d'un écart de suivi de 2 %, tout en respectant les règles d'éligibilité au PEA.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La stratégie d'investissement consiste à être investi, en permanence, à hauteur de 75% minimum en actions, titres et valeurs assimilées des marchés réglementés ou de gré à gré de la Communauté Européenne, afin d'être éligible au PEA.

Le fonds peut être également investi à hauteur de 25% maximum en actions et titres non éligibles au PEA et notamment directement dans des titres composant l'indice de référence. L'investissement global sera limité à 110 % de l'actif.

Afin d'exposer l'OPCVM aux risques du marché de l'indice de référence, le fonds intervient régulièrement sur des instruments dérivés ou des titres intégrant des dérivés, en vue :

- d'exposer le portefeuille aux risques liés aux actions, aux titres et valeurs mobilières assimilés de l'indice de référence. Cette exposition est réalisée à travers l'échange de performance des actions, titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne contre une performance liée soit à l'indice de référence soit à une ou plusieurs valeurs comprises dans celui-ci.

- et/ou de couvrir le portefeuille contre les risques liés aux actions, aux titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne.

Le fonds est exposé aux actions japonaises ainsi qu'à la devise japonaise jusqu'à 110 % maximum de l'actif net.

- Indice de référence : Nikkei 225 Net Total Return, exprimé en Euro. Cet indice évolue comme la performance dividendes réinvestis des 225 premières valeurs du Tokyo Stock Exchange.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Fonds de capitalisation et/ou de distribution des revenus. Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement. La souscription de la part GP est réservée aux sociétés de gestion et aux prestataires de services d'investissement qui fournissent à leurs clients un service de gestion sous mandat et/ou de conseils en investissements financiers indépendants et/ou de RTO sans valeur ajoutée et/ou des investissements pour le compte des OPC qu'elles gèrent.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement 10 000 euros

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3630,27 €	1736,21 €
	Rendement annuel moyen	-63,70%	-29,54%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8015,10 €	8747,92 €
	Rendement annuel moyen	-19,85%	-2,64%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10418,46 €	14406,34 €
	Rendement annuel moyen	4,18%	7,57%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15623,82 €	19229,13 €
	Rendement annuel moyen	56,24%	13,97%

*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2021 et de 09/2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2015 et de 09/2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2016 et de 02/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	407,38 €	970,02 €
Incidence des coûts annuels**	4,07%	1,87% chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- 10 000 EUR sont investis.

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,44% avant déduction des coûts et de 7,57% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	68,09 €
Coûts de transaction	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	39,28 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne.

Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_52323/federal-indiciel-japon-gp.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org/rubrique> : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/10/2023

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest, Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers - n° GP 04/006 du 22 mars 2004 - TVA : FR 87 378 135 610.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Federal Indiciel Japon (I)

Code ISIN : FR0010218271

Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/10/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification Actions internationales.

Durée : La date de création du produit est le 22/08/2005, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : Objectifs : Son objectif est de répliquer, sur la durée de placement recommandée, la même performance que l'indice Nikkeï 225 Net Total Return, dividendes réinvestis, à la

hausse comme à la baisse, en s'exposant soit directement soit synthétiquement aux valeurs japonaises, dans la limite d'un écart de suivi de 2 %, tout en respectant les règles d'éligibilité au PEA.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La stratégie d'investissement consiste à être investi, en permanence, à hauteur de 75% minimum en actions, titres et valeurs assimilées des marchés réglementées ou de gré à gré de la Communauté Européenne, afin d'être éligible au PEA.

Le fonds peut être également investi à hauteur de 25% maximum en actions et titres non éligibles au PEA et notamment directement dans des titres composant l'indice de référence. L'investissement global sera limité à 110 % de l'actif.

Afin d'exposer l'OPCVM aux risques du marché de l'indice de référence, le fonds intervient régulièrement sur des instruments dérivés ou des titres intégrant des dérivés, en vue :

- d'exposer le portefeuille aux risques liés aux actions, aux titres et valeurs mobilières assimilés de l'indice de référence. Cette exposition est réalisée à travers l'échange de performance des actions, titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne contre une performance liée soit à l'indice de référence soit à une ou plusieurs valeurs comprises dans celui-ci.

- et/ou de couvrir le portefeuille contre les risques liés aux actions, aux titres et valeurs assimilées de la Communauté Européenne.

Le fonds est exposé aux actions japonaises ainsi qu'à la devise japonaise jusqu'à 110 % maximum de l'actif net.

- Indice de référence : Nikkeï 225 Net Total Return, exprimé en Euro. Cet indice évolue comme la performance dividendes réinvestis des 225 premières valeurs du Tokyo Stock Exchange.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite diversifier son patrimoine en recherchant une plus-value à moyen terme ou à long terme, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Fonds de capitalisation et/ou de distribution des revenus. Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement. Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : risque de non respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 635,12 €	1 736,21 €
	Rendement annuel moyen	-63,65%	-29,54%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 015,10 €	8 749,87 €
	Rendement annuel moyen	-19,85%	-2,64%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 460,17 €	14 381,15 €
	Rendement annuel moyen	4,60%	7,54%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 623,82 €	19 183,59 €
	Rendement annuel moyen	56,24%	13,92%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2021 et de 09/2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2016 et de 12/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2016 et de 02/2021.

*période de détention recommandée

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	407,28 €	969,07 €
Incidence des coûts annuels**	4,07%	1,87% chaque année

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,40% avant déduction des coûts et de 7,54% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	68,00 €
Coûts de transaction	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	39,28 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_218106/federal-indiciel-japon-i.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 10 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit. Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org/rubrique> : Le Médiateur. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/10/2023 Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an. Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

La politique d'investissement du Fonds Commun de Placement consiste à reproduire la performance du « Nikkei 225 net total return », exprimé en euro, grâce à un contrat d'échange de performance. L'essentiel des actifs du fonds est investi dans des actions européennes éligibles au Plan d'Épargne en Actions.

Performance du fonds :

En ce qui concerne les performances du fonds, sur l'exercice, les différentes parts présentent les résultats suivants : la part GP affiche une performance de +10.3%, la part I également +10.3%, et la part P +10%. Comparativement, le benchmark atteint une performance de +10.7%. Pour la partie hedgée, la part H enregistre une performance de 24.6%, tandis que le benchmark atteint 21.03%.

Les conditions plus difficiles lors des appels d'offres pour les contrats de couverture du risque associé aux actions détenues dans le portefeuille et le contrat d'exposition à l'indice « Nikkei 225 Net Total Return » expliquent en partie une légère sous performance face au benchmark. De plus, l'impact des frais de gestion (0.7% pour les parts GP et I, 1% pour la part P et 1.2% pour la part H) renforce cet écart au benchmark.

La dépréciation du yen par rapport à l'euro liée à une politique monétaire accommodante au Japon a joué un rôle important dans la performance nettement plus élevée de la part hedgée. La volatilité affiche des valeurs de 17.4% pour la part hedgée (de même pour le benchmark) et de 17.5% pour les autres parts (contre 17.8% pour le benchmark) au cours de cet exercice.

L'erreur de suivi, mesurant l'écart entre la performance du fonds et celle du benchmark, a été de 0,14% sur la période pour les parts GP, I et P. Cette différence s'explique principalement par l'impact de frais ponctuels prélevés sur la Valeur Liquidative tels que les intérêts débiteurs mensuels et les intérêts sur collatéral. Pour la part H, l'erreur de suivi est plus élevée, s'élevant à 0.27%, principalement en raison de la couverture de change qui oscille entre 95% et 105%. Cependant, cette variation reste largement contenue dans les limites grâce aux performances stables apportées par la réplcation synthétique.

Conformément au prospectus, les performances sont calculées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle du mois d'arrêté. La performance du Fonds est présentée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FEDERAL SUPPORT MONETAIRE ESG SI	85 944 577,81	87 207 116,32
INTESA SANPAOLO	5 122 093,24	3 263 630,52
ENGIE SA PF	4 031 296,22	3 270 426,12
FERRARI NV	3 108 467,60	3 901 557,20
ALLIANZ SE-REG	3 317 196,20	2 807 613,30
ASR NEDERLAND NV	2 699 891,72	2 763 649,44
SAP SE	2 555 145,36	2 688 419,56
VOLVO AB-B SHS		4 617 932,54
ENEL SPA	3 238 280,29	1 134 336,12
DEUTSCHE BANK AG	3 428 492,05	921 414,52

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 114 601 828,97

- o Change à terme : 813 424,41
- o Future :
- o Options :
- o Swap : 113 788 404,56

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BOFA SECURITIES EUROPE SA GOLDMAN SACHS INTL LTD J.P.MORGAN AG FRANCFORT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	410 000,00
Total	410 000,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	270,00
Total	270,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net*					

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					113 788 404,56
% de l'Actif Net					204,18%

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

J.P.MORGAN AG FRANCFORT ALLEMAGNE					58 400 000,00
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE					55 388 404,56

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	410 000,00				
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	410 000,00				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					55 388 404,56
Plus d'1 an					
Ouvertes					58 400 000,00

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres					
Cash	410 000,00				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

N/A - Garantie en cash uniquement.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres.

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

N/A - Garantie en cash uniquement.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

N/A – Pas d'opération d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Le dispositif de liquidité mis en place au sein de la Société de gestion qui gère le FCP s'appréhende dans un contexte global intégrant à la fois l'actif et le passif des fonds. Ce dispositif est intégré à la politique de gestion des risques de la Société de gestion, avec révision de cette politique a minima une fois par an.

Le suivi du risque de liquidité à l'actif est réalisé avec des modèles et des hypothèses distincts selon les classes d'actifs. Le risque de liquidité est analysé en situation de scénario normal d'une part et en situation de stress test d'autre part.

Afin d'encadrer le risque de liquidité de chaque portefeuille, la Société de gestion mesure également la proportion du portefeuille pouvant être cédée en un jour.

Sur cette mesure, des seuils d'alerte sont définis pour chaque portefeuille ou famille de portefeuilles.

Les franchissements de seuils d'alerte sont présentés lors du Comité des Risques de la Société de gestion qui prend alors les mesures adéquates compte tenu du profil de liquidité des portefeuilles et de l'origine du franchissement de seuil.

CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION

Au minimum une fois par an, et sauf évènement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Ce fonds ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le souscripteur est invité à se reporter au site www.federal-finance.fr où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

OPC INDICIELS

FEDERAL INDICIEL JAPON : L'objectif est de répliquer, sur la durée de placement recommandée, la même performance que l'indice Nikkeï 225 Net Total Return, dividendes réinvestis, à la hausse comme à la baisse, en s'exposant soit directement soit synthétiquement aux valeurs japonaises, dans la limite d'un écart de suivi de 2%, tout en respectant les règles d'éligibilité au PEA.

Tracking Error Annualisé au 28/06/2024 :

FEDERAL INDICIEL JAPON P : 0,13%

FEDERAL INDICIEL JAPON H : 0,29%

FEDERAL INDICIEL JAPON I : 0,13%

FEDERAL INDICIEL JAPON GP : 0,13%

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du I° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 103,06%.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION

I - Principes généraux de la politique de rémunération

Federal Finance Gestion, société de gestion filiale à 100 % du groupe Crédit Mutuel Arkéa (le Groupe) emploie des salariés assurant la gestion financière, les activités d'analyse et la gestion des risques. Federal Finance Gestion est soumise notamment à la Directive AIFM, à la Directive OPCVM V et au Règlement Général de l'AMF. Les dispositions de la présente politique de rémunération respectent les prescriptions de ces textes.

Federal Finance Gestion fait partie de l'Unité Economique et Sociale dite « Arkade » (ou UES Arkade). Ses salariés sont couverts par la convention collective et les accords d'entreprise en vigueur au sein de l'UES Arkade.

Par ailleurs, Arkéa Société des Cadres de Direction (Arkéa SCD ou ASCD) également filiale à 100% du groupe Crédit Mutuel Arkéa met à disposition de Federal Finance Gestion des salariés ayant le statut de cadres de direction ou cadres dirigeants.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion s'inscrit donc pleinement dans celle du Groupe.

Conçue pour favoriser une gestion saine et effective des risques, la politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa et de Federal Finance Gestion (FFG) est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme du Groupe, n'encourage pas une prise de risque excédant le niveau de risque défini par le Groupe et comprend des mesures destinées à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération tient compte, dans ses principes, des objectifs suivants :

- L'alignement avec la Raison d'Être du groupe Crédit Mutuel Arkéa et la feuille de route de Crédit Mutuel Arkéa, Entreprise à Mission, telles qu'elles ont été définies par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa :
- En s'inscrivant dans la stratégie économique et les objectifs, valeurs et intérêts du groupe Crédit Mutuel Arkéa ;
- En intégrant des éléments d'appréciation à la fois financiers et non-financiers, de sorte que la politique de rémunération mise en place s'attache à maintenir une cohérence entre la rémunération globale des collaborateurs, les performances du groupe Crédit Mutuel Arkéa et les performances individuelles des collaborateurs ;
- La nécessité pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa d'attirer, motiver et retenir des profils reconnus comme performants et particulièrement compétents dans les domaines d'activité du groupe Crédit Mutuel Arkéa.
- La cohérence entre les conditions de rémunération et d'emploi des salariés du groupe Crédit Mutuel Arkéa (notamment la structure de rémunération, les critères d'appréciation ou l'évolution des rémunérations) et avec les pratiques de marché observées dans les entreprises du même secteur.
- Tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et de la conformité à la réglementation et en veillant à la prévention des conflits d'intérêts et à l'équité des décisions prises.

Pour être motivante et reconnaissante, la politique de rémunération est axée sur l'appréciation équitable et objective des performances individuelles et/ou collectives.

La politique de rémunération s'inscrit dans une politique de ressources humaines globale visant à favoriser la compétitivité de l'entreprise, à développer les compétences, à créer un climat social serein et à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa met en avant une finance responsable, et la politique de rémunération de Federal Finance Gestion reflète cette philosophie.

La rémunération globale des collaborateurs de Federal Finance Gestion est constituée par :

- La rémunération fixe,
- La rémunération variable annuelle individuelle,
- La rémunération variable collective,
- Les périphériques de rémunération pouvant être mis en place dans les entités du Groupe :
 - Epargne salariale,
 - Protection santé et prévoyance,
 - Retraite surcomplémentaire,
 - Avantages en nature.

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

● **Intégration des risques en matière de durabilité dans les pratiques de rémunération**

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est en cours d'élaboration d'une démarche qui vise une intégration cohérente et graduelle des risques en matière de durabilité au sein de sa politique de rémunération.

Federal Finance Gestion inclut des critères d'impacts ESG et de durabilité dans sa politique de rémunération, conditionnant l'attribution et le versement des éléments de rémunération variables.

● **Ecart de rémunération hommes – femmes**

Le groupe Crédit Mutuel ARKEA porte depuis plusieurs années une attention particulière à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en mettant en œuvre des dispositifs visant à supprimer définitivement les écarts de rémunération. Ainsi, avec une moyenne pondérée de l'index d'égalité femmes-hommes de 92,4/100 en 2023 au niveau du Groupe (94/100 au niveau de l'UES Arkade), largement supérieure aux exigences réglementaires, Crédit Mutuel Arkéa prouve son engagement durable pour la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination.

Les objectifs du Groupe et de Federal Finance Gestion en la matière sont de promouvoir dans la durée l'égalité professionnelle et réaliser les conditions d'une véritable égalité dans toutes les étapes de la vie professionnelle.

La présente politique de rémunération, fondée sur le principe de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un même travail ou un travail de même valeur, s'inscrit dans ce cadre.

II - Types de rémunération versés par Federal Finance Gestion

Selon son statut chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie des éléments décrits ci-après en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

● **Rémunération fixe**

La rémunération fixe permet de retenir et motiver les collaborateurs et valorise l'expérience professionnelle et les responsabilités assumées dans l'exercice d'un poste, ainsi que le rôle et le poids de la fonction dans l'organisation en ligne avec les études de marché réalisées régulièrement. Elle représente une part significative de la rémunération totale et sert, le cas échéant, de base pour déterminer les cibles et plafonds des rémunérations variables applicables en fonction des collaborateurs.

● **Rémunération variable annuelle individuelle**

Les montants de rémunérations variables ainsi que leur versement par tranches successives n'entravent pas la capacité de Federal Finance Gestion à maintenir une assise financière saine ou renforcer ses fonds propres.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l'impact sur le profil de risque de Federal Finance Gestion. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et des procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires.

La rémunération variable annuelle dépend des performances financières et extra-financières et des contributions des collaborateurs à la réussite de la stratégie du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Pour être aligné avec la réglementation, le dispositif de rémunération variable de Federal Finance Gestion respecte les points suivants :

- le montant de variable est établi en combinant l'évaluation des performances de l'individu et de l'unité opérationnelle concernée avec celle des résultats d'ensemble de la société ;
- l'évaluation de la performance doit prendre en compte des critères financiers et non financiers.

Complémentaire de la rémunération fixe, la rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles au regard des objectifs fixés.

Elle rémunère :

- La performance, qui est définie par la réalisation des missions avec succès et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de cette dernière en deçà de 100% de réalisation ne peut donner lieu à un taux de rémunération variable supérieur à la cible ;

La surperformance, qui quant à elle, est constatée lorsque les missions sont menées avec succès et que la réalisation d'objectifs est supérieure à 100%. Dans cette situation, le taux de variable peut être supérieur à la cible, dans la limite du plafond.

Au sein de Federal Finance Gestion, deux populations bénéficient d'un mécanisme de rémunération variable individuelle :

- Les gérants salariés de la société de gestion :

Les gérants de Federal Finance Gestion bénéficient d'une part de rémunération variable afin d'améliorer la performance et la qualité de gestion des fonds gérés par l'entité. Le montant maximal de la rémunération variable est égal à 25% de la rémunération annuelle brute de chaque collaborateur et affectée d'une décote de 25% les deux premières années dans la fonction. Le versement est conditionné à un critère de déclenchement au niveau de l'entité dans son ensemble : le RNPG de Federal Finance Gestion doit être positif.

- Les personnels mis à disposition par Arkea SCD :

S'agissant des personnels mis à disposition par Arkea SCD, la répartition part Groupe/individuelle, mais également les taux cibles et plafonds de rémunération variable, varient selon le collège d'appartenance. La part variable de la rémunération totale ne peut excéder le montant de la part fixe de cette rémunération.

La rémunération variable annuelle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

Federal Finance Gestion est en mesure de remplir les conditions pour bénéficier du principe de proportionnalité posé par la Directive AIFM et la Directive OPCVM V. Le principe de proportionnalité autorise, pour l'ensemble de ses collaborateurs, à s'affranchir des contraintes relatives au processus de paiement de la rémunération variable (paiement d'une partie de la rémunération variable sous forme d'instruments, « conservation » de la rémunération variable telle que définie par l'ESMA, « report » d'une partie de la rémunération variable).

Si, compte tenu d'évolutions ultérieures, les primes du personnel identifié devaient s'accroître significativement pour représenter plus de 30% de la rémunération fixe et plus de 100 000 euros par an, Federal Finance Gestion prendrait, en concertation avec le groupe, les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences posées par les Directives AIFM et OPCVM V.

Le principe de proportionnalité a également dispensé Federal Finance Gestion de l'obligation de créer un comité de rémunérations. Cependant la fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue, pour l'ensemble des rémunérations (Federal Finance Gestion et ASCD), au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

Les personnels des fonctions de contrôle indépendant (incluant les fonctions de gestion des risques, de vérification de la conformité et d'audit interne) et plus généralement les personnels des unités chargées de la validation des opérations, ne bénéficient pas de dispositif de rémunération variable annuelle. Ainsi la rémunération de ces collaborateurs est conçue de façon à ne pas favoriser de prise de risques excessive.

- **Autres éléments de rémunérations et avantages sociaux**

- Primes exceptionnelles

Des primes discrétionnaires peuvent être attribuées aux salariés de Federal Finance Gestion (ne sont pas concernés les collaborateurs bénéficiant de rémunérations variables individuelles), ou aux salariés mis à disposition par Arkea SCD, dans des circonstances très particulières (mission particulière et/ou investissement exceptionnel) et dans le respect du cadrage des négociations annuelles sur les rémunérations validé par le Comex du Groupe.

- Epargne salariale

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée.

Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective ont été développés afin d'être au plus près de la création de la valeur (participation/intéressement).

- Dispositifs de protection sociale

Les avantages sociaux sont fonction des statuts collectifs applicables. Ils viennent en complément des autres formes de rémunération et visent notamment à protéger le collaborateur contre les aléas de la vie (prévoyance, frais de santé) et favoriser la préparation de sa retraite (Plan Épargne Retraite).

III - Personnel identifié

La rédaction de la présente politique de rémunération est conforme aux principes énoncés aux articles 319-10 et 321-125 du RGAMF concernant les personnes dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des sociétés de gestion de portefeuille ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent (i.e. « personnel identifié »).

Federal Finance Gestion a recensé le personnel ainsi identifié au sens des Directives et de l'article L533-22-2 du Code Monétaire et Financier, lequel est constitué :

- du Président et des membres du Directoire,
- des gérants financiers,
- des responsables des fonctions support,
- des contrôleurs des risques,
- du RCCI,
- des contrôleurs internes,

soit 51 personnes au 31 décembre 2023, dont 7 faisant l'objet d'une mise à disposition.

IV - Gouvernance en matière de politique de rémunération

La fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa instauré conformément à la Directive 2010/76/UE du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010, lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est soumise à l'avis du Comité des rémunérations du Groupe Credit Mutuel Arkéa et à la validation du Conseil de Surveillance de Federal Finance Gestion.

La politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa est définie par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa sur proposition de son Comité des rémunérations avec l'appui des directions centrales dans son élaboration et sa mise en œuvre.

La composition de ce Comité des rémunérations est précisée sous https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5016/fr/comites-specialises et les missions de ce comité figurent au § 2.2.3.2 du Document d'Enregistrement Universel de Crédit Mutuel Arkéa (https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5022/fr/informations-financieres)

V - Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est globalement sécuritaire et prévue par les textes internes de l'entreprise. Elle est encadrée par un budget annuel dont le suivi est centralisé à la Direction des ressources humaines de Crédit Mutuel Arkéa. Les enveloppes annuelles sont présentées aux instances du personnel ; leur utilisation est publiée dans les rapports sociaux de l'entreprise. Ces derniers reprennent le détail des enveloppes utilisées : enveloppes de promotions, enveloppes de primes, variation globale de la masse salariale. Il est rappelé que les salaires font l'objet d'un examen annuel en commission de négociation dans le cadre de la négociation annuelle sur les rémunérations (NAR) qui porte notamment sur les salaires effectifs et l'épargne salariale.

Le Comité de rémunération du Crédit Mutuel Arkéa procède à l'examen de la politique de rémunération de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion s'assure que la politique de rémunération est appliquée conformément aux principes qui ont été arrêtés.

VI – Eléments chiffrés 2023

PRENEURS DE RISQUE - FEDERAL FINANCE GESTION SYNTHESE DES REMUNERATIONS VERSEES EN 2023

	nombre de salariés	rémunérations fixes ⁽¹⁾	rémunérations variables ⁽²⁾	TOTAL
	71	3 594 486 euros	1 249 150 euros	4 843 636 euros
Dont preneurs de risques	55	3 257 092 euros	1 096 631 euros	4 353 723 euros

(1) rémunération fixe + indemnités mensuelles fixes + avantages en nature

(2) rémunération variable + primes exceptionnelles + intéressement participation abondement

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION

1 Allée Louis Lichou

29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 88 32.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

FCP FEDERAL INDICIEL JAPON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024

FCP FEDERAL INDICIEL JAPON

1, allée Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024

Aux porteurs de parts du FCP FEDERAL INDICIEL JAPON,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) FEDERAL INDICIEL JAPON relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 28 juin 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les dérivés complexes sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation indépendante, existante au sein de la société de gestion, et nous avons vérifié la correcte application de cette procédure.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

31/10/2024

DocuSigned by:

F03E23C213CF452...
Gilles DUNAND-ROUX
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 28/06/2024 en EUR

ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	59 567 635,05	84 857 257,20
Actions et valeurs assimilées	57 435 448,03	81 632 267,18
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	57 435 448,03	81 632 267,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	863 006,04	2 019 413,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	863 006,04	2 019 413,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 269 180,98	1 205 576,92
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	1 269 180,98	1 205 576,92
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	875 481,28	355 709,75
Opérations de change à terme de devises	813 424,41	257 838,83
Autres	62 056,87	97 870,92
COMPTES FINANCIERS		24,53
Liquidités		24,53
TOTAL DE L'ACTIF	60 443 116,33	85 212 991,48

PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44 038 951,24	78 476 206,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	9 330 258,74	-1 814 682,53
Résultat de l'exercice (a,b)	2 358 985,17	3 658 464,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	55 728 195,15	80 319 988,32
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		168 740,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		168 740,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		168 740,00
DETTES	1 425 836,73	2 857 089,41
Opérations de change à terme de devises	799 048,06	250 471,58
Autres	626 788,67	2 606 617,83
COMPTES FINANCIERS	3 289 084,45	1 867 173,75
Concours bancaires courants	3 289 084,45	1 867 173,75
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	60 443 116,33	85 212 991,48

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
BNPP 31/07/23 PANIER		10 000 000,00
JPM 21/10/30 PANIER	58 400 000,00	72 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
NATX 26/10/23 INDICE		80 129 724,94
BOFA 24/10/24 PERF	55 388 404,56	
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 710,75	1 586,10
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 394 781,94	5 149 600,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 239,81	19 690,98
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 399 732,50	5 170 878,01
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	34 323,89	28 906,81
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	124 597,38	25 590,24
Autres charges financières		
TOTAL (2)	158 921,27	54 497,05
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 240 811,23	5 116 380,96
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	743 679,25	848 206,34
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	2 497 131,98	4 268 174,62
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-138 146,81	-609 709,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 358 985,17	3 658 464,67

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal. Sources : Thomson Reuters/Six-Telekurs /Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur.

La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issus soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN.

La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT.

Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.

Les Titres de Créances Négociables

Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus : BGN/CBBT.

Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30.

La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.

Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation. Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'€ster ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.

Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général €STER ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).

Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :

Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au FCP – Part P	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (*)	Actif net	1,10 % TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)		Néant (**)
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Dépositaire - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
		Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Frais facturés au FCP – Part I	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (*)	Actif net	0,70 % TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)		Néant (**)
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Dépositaire - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
		Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Frais facturés au FCP – Part H	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (*)	Actif net	1,30 % TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)		Néant (**)
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Dépositaire - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
		Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Frais facturés au FCP – Part GP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (*)	Actif net	0,70 % TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)		Néant (**)
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Dépositaire - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
		Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(*) Les frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion sont détaillés dans la position AMF DOC-2011-05

(**) Compte tenu du fait que le FCP n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement alternatifs, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.

Procédure de choix des intermédiaires

Le référencement d'un nouvel intermédiaire et la mise en place d'une autorisation par type de marché Ou d'opération font l'objet d'un examen préalable approfondi de la qualité de l'intermédiaire.

Les facteurs pris en compte pour définir la qualité d'un intermédiaire sont notamment son actionnariat, la nature des opérations à traiter, le marché de la transaction, la qualité d'exécution de l'ordre, le coût de la transaction.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part FEDERAL INDICIEL JAPON GP	Capitalisation et/ou Distribution, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part FEDERAL INDICIEL JAPON H	Capitalisation et/ou Distribution, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part FEDERAL INDICIEL JAPON I	Capitalisation et/ou Distribution, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part FEDERAL INDICIEL JAPON P	Capitalisation et/ou Distribution, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	80 319 988,32	82 268 802,12
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 782 957,51	10 640 847,79
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-48 388 248,19	-25 579 468,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 262 063,52	6 166 340,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 012 396,23	-6 105 100,24
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	31 944 520,28	49 149 964,18
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-34 300 856,08	-50 988 584,30
Frais de transactions	-47 994,32	-40 258,90
Différences de change	160 150,54	-385 371,13
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 721 466,24	11 155 202,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 597 197,27	12 318 663,51
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-12 318 663,51	-1 163 460,76
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	232 344,06	-230 560,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 269 180,98	1 036 836,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 036 836,92	-1 267 397,33
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 497 131,98	4 268 174,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	55 728 195,15	80 319 988,32

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Autres	58 400 000,00	104,79
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	58 400 000,00	104,79
AUTRES OPÉRATIONS		
Autres	55 388 404,56	99,39
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	55 388 404,56	99,39

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 289 084,45	5,90
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 289 084,45	5,90								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 SEK		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	799 048,06	1,43						
Comptes financiers	0,01		137,06					
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	813 424,41
	Coupons et dividendes en espèces	62 056,87
TOTAL DES CRÉANCES		875 481,28
DETTE		
	Vente à terme de devise	799 048,06
	Frais de gestion fixe	153 990,72
	Coupons et dividendes en espèces	62 056,87
	Collatéraux	410 270,00
	Autres dettes	471,08
TOTAL DES DETTES		1 425 836,73
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-550 355,45

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FEDERAL INDICIEL JAPON GP		
Parts souscrites durant l'exercice	11 291,869	1 572 433,93
Parts rachetées durant l'exercice	-21 744,592	-3 044 809,74
Solde net des souscriptions/rachats	-10 452,723	-1 472 375,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	35 871,211	
Part FEDERAL INDICIEL JAPON H		
Parts souscrites durant l'exercice	4 102,176	783 523,94
Parts rachetées durant l'exercice	-1 761,169	-322 018,96
Solde net des souscriptions/rachats	2 341,007	461 504,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 868,308	
Part FEDERAL INDICIEL JAPON I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,010	
Part FEDERAL INDICIEL JAPON P		
Parts souscrites durant l'exercice	42 401,274	12 426 999,64
Parts rachetées durant l'exercice	-147 445,987	-45 021 419,49
Solde net des souscriptions/rachats	-105 044,713	-32 594 419,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	164 895,220	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FEDERAL INDICIEL JAPON GP	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FEDERAL INDICIEL JAPON H	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FEDERAL INDICIEL JAPON I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FEDERAL INDICIEL JAPON P	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Part FEDERAL INDICIEL JAPON GP Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 39 047,63 0,70
Part FEDERAL INDICIEL JAPON H Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 5 052,92 1,20
Part FEDERAL INDICIEL JAPON I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 9,55 0,69
Part FEDERAL INDICIEL JAPON P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 699 569,15 1,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			863 006,04
	FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONETAIRE ESG SI	863 006,04
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			863 006,04

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	2 358 985,17	3 658 464,67
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	2 358 985,17	3 658 464,67

	28/06/2024	30/06/2023
Part FEDERAL INDICIEL JAPON GP		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	236 487,05	296 469,15
Total	236 487,05	296 469,15

	28/06/2024	30/06/2023
Part FEDERAL INDICIEL JAPON H		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	31 721,14	10 462,37
Total	31 721,14	10 462,37

	28/06/2024	30/06/2023
Part FEDERAL INDICIEL JAPON I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	66,23	64,21
Total	66,23	64,21

	28/06/2024	30/06/2023
Part FEDERAL INDICIEL JAPON P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 090 710,75	3 351 468,94
Total	2 090 710,75	3 351 468,94

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 330 258,74	-1 814 682,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	9 330 258,74	-1 814 682,53

	28/06/2024	30/06/2023
Part FEDERAL INDICIEL JAPON GP		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	874 623,49	-139 757,20
Total	874 623,49	-139 757,20

	28/06/2024	30/06/2023
Part FEDERAL INDICIEL JAPON H		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	206 404,38	2 624,59
Total	206 404,38	2 624,59

	28/06/2024	30/06/2023
Part FEDERAL INDICIEL JAPON I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	244,38	-30,23
Total	244,38	-30,23

	28/06/2024	30/06/2023
Part FEDERAL INDICIEL JAPON P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	8 248 986,49	-1 677 519,69
Total	8 248 986,49	-1 677 519,69

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	72 940 663,45	105 923 344,15	82 268 802,12	80 319 988,32	55 728 195,15
Part FEDERAL INDICIEL JAPON GP en EUR					
Actif net	5 293 406,05	6 193 604,91	7 894 558,42	6 163 896,42	5 265 827,15
Nombre de titres	47 279,794	46 016,149	68 904,403	46 323,934	35 871,211
Valeur liquidative unitaire	111,95	134,59	114,57	133,06	146,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,76	7,94	-12,36	-3,01	24,38
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,78	1,74	9,49	6,39	6,59
Part FEDERAL INDICIEL JAPON H en EUR					
Actif net	64 556,88	91 373,20	130 332,29	255 552,29	806 747,12
Nombre de titres	585,869	636,631	998,647	1 527,301	3 868,308
Valeur liquidative unitaire	110,18	143,52	130,50	167,32	208,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	9,29	20,90	-7,58	1,71	53,35
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,30	1,20	9,38	6,85	8,20
Part FEDERAL INDICIEL JAPON I en EUR					
Actif net	1 139 915,93	914 632,06	1 005 898,14	1 333,49	1 471,37
Nombre de titres	10,160	6,781	8,761	0,010	0,010
Valeur liquidative unitaire	112 196,44	134 881,58	114 815,44	133 349,00	147 137,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2 771,68	7 965,83	-12 396,13	-3 023,00	24 438,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-755,44	1 748,44	9 518,30	6 421,00	6 623,00

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Part FEDERAL INDICIEL JAPON P en EUR					
Actif net	66 442 784,59	98 723 733,98	73 238 013,27	73 899 206,12	49 654 149,51
Nombre de titres	285 862,121	354 372,259	309 763,327	269 939,933	164 895,220
Valeur liquidative unitaire	232,42	278,58	236,43	273,76	301,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,77	16,51	-25,53	-6,21	50,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,31	2,81	18,80	12,41	12,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 044	789 613,60	1,41
DEUTSCHE BANK AG	EUR	181 745	2 686 918,08	4,82
TOTAL ALLEMAGNE			3 476 531,68	6,23
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	18 428	1 016 488,48	1,83
TOTAL BELGIQUE			1 016 488,48	1,83
FRANCE				
AMUNDI	EUR	37 552	2 275 651,20	4,09
AXA	EUR	77 795	2 362 634,15	4,24
BNP PARIBAS	EUR	74 648	4 480 372,96	8,04
BOUYGUES	EUR	66 787	1 992 924,08	3,57
CREDIT AGRICOLE	EUR	168 682	2 181 058,26	3,92
ENGIE SA PF	EUR	338 822	4 545 297,13	8,15
MICHELIN (CGDE)	EUR	64 718	2 340 850,06	4,20
ORANGE	EUR	248 359	2 313 215,73	4,15
RENAULT SA	EUR	22 263	1 053 039,90	1,89
RUBIS	EUR	83 591	2 243 582,44	4,02
SANOFI	EUR	29 592	2 659 137,12	4,77
SCOR SE	EUR	84 827	2 039 241,08	3,66
SOCIETE GENERALE SA	EUR	197 017	4 367 866,89	7,83
TOTALENERGIES SE	EUR	78 553	4 873 428,12	8,75
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	67 709	1 903 299,99	3,42
TOTAL FRANCE			41 631 599,11	74,70
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	385 852	2 506 880,44	4,50
ENI SPA	EUR	177 398	2 539 274,97	4,56
INTESA SANPAOLO	EUR	707 326	2 450 530,93	4,40
UNICREDIT SPA	EUR	73 569	2 542 544,64	4,56
TOTAL ITALIE			10 039 230,98	18,02
PAYS-BAS				
ING GROEP NV	EUR	79 754	1 271 597,78	2,28
TOTAL PAYS-BAS			1 271 597,78	2,28
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			57 435 448,03	103,06
TOTAL Actions et valeurs assimilées			57 435 448,03	103,06
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
FEDERAL SUPPORT MONETAIRE ESG SI	EUR	78	863 006,04	1,55
TOTAL FRANCE			863 006,04	1,55
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			863 006,04	1,55
TOTAL Organismes de placement collectif			863 006,04	1,55

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
BOFA 24/10/24 PERF	EUR	55 388 404,56		
JPM 21/10/30 PANIER	EUR	58 400 000	1 269 180,98	2,28
TOTAL Autres swaps			1 269 180,98	2,28
TOTAL Autres instruments financiers à terme			1 269 180,98	2,28
TOTAL Instrument financier à terme			1 269 180,98	2,28
Créances			875 481,28	1,57
Dettes			-1 425 836,73	-2,56
Comptes financiers			-3 289 084,45	-5,90
Actif net			55 728 195,15	100,00

Part FEDERAL INDICIEL JAPON I	EUR	0,010	147 137,00
Part FEDERAL INDICIEL JAPON H	EUR	3 868,308	208,55
Part FEDERAL INDICIEL JAPON P	EUR	164 895,220	301,12
Part FEDERAL INDICIEL JAPON GP	EUR	35 871,211	146,79